

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°30/2020

Nomenclature ACTE :

5.3 Désignation de représentants

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation :
3 juillet 2020

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil vingt, le **vendredi 10 juillet** à 18 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, André EMMENDOERFFER, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Emilie BERGONHE, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Christian FOURNET, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Pouvoir : Mme Aurélie GILBERT à Mme Emilie BERGONHE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme Cheyenne GREAULT

**ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LES ELUS AU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EQUIPEMENTS
SPORTIFS ET DE TRANSPORTS SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal d'Equipements Sportifs et de Transports Scolaires (S.I.E.S.T) de Cosne-d'Allier.

Conformément à l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection au scrutin secret de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour représenter les élus de la commune aux réunions du S.I.E.S.T.

DELEGUES TITULAIRES

Ont obtenu, après vote à bulletin secret :

- M. Nicolas CHEVALLIER : 15 voix (quinze voix)
- Mme Cheyenne GREAULT : 15 voix (quinze voix)

DELEGUES SUPPLEANTS

Ont obtenu, après vote à bulletin secret :

- M. André EMMENDOERFFER : 15 voix (quinze voix)
- Mme Aurélie GILBERT : 15 voix (quinze voix)

Vu les résultats des élections,
Le Conseil Municipal désigne :

Comme délégués titulaires :

M. Nicolas CHEVALLIER - Adresse : Mitonnière – 03190 HERISSON
Mme Cheyenne GREAULT – Adresse : 1, rue des Cueils– 03190
HERISSON

Comme délégués suppléants :

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 003-210301271-20200710-DEL2020100730-DE

M. André EMMENDOERFFER - Adresse : 10, Clos du Parc – 03190
HERISSON
Mme Aurélie GILBERT – Adresse : Jeu – 03190 HERISSON

Et transmet cette délibération à Monsieur le Président du S.I.E.S.T.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 21 juillet 2020

Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

